

# ENSEMBLE PASTORAL DE L'ÎLE DE RÉ

## Compte rendu de la réunion du conseil pastoral du 13 février 2017

**Présents :** Père Michel Cottereau, Jean-Claude Brochard, Martine Berthou, Françoise Fruchard, Fatima Matos, Geneviève Palvadeau.

**De l'équipe pastorale :** Michel Fruchard, Michèle Gendre

**Absents :** Père Claude David, Martine Borit (excusée), Christian Lemaignan (excusé), Béatrice Sadoul (excusée).

### Ouverture de la réunion avec l'Évangile du jour : Marc 8, 11-13

En préliminaire le P Cottereau annonce la démission de Catherine Gauthier.

Cela pose le problème de la non représentativité de Rivedoux.

Pour La Flotte le P Cottereau pense faire appel à Mme Berthomes. Il doit prendre contact avec elle pour avoir son accord définitif.

Le conseil économique est lui aussi en renouvellement partiel, quatre personnes ont demandé à en sortir.

### 1 - Le temps du carême

Quelles propositions à offrir à la communauté chrétienne ?

Ce qui est déjà prévu et ce qui peut être envisagé :

- ↪ Proposition des fiches de carême.
- ↪ Les vendredis de carême
- ↪ Soirée projection d'un film suivi d'un débat
- ↪ Mardi 28 février, veille du mercredi des cendres, soirée de réflexions et de préparation au sacrement de réconciliation
- ↪ Temps fort du carême de l'aumônerie
  
- ↪ Proposition des fiches de carême

Ces fiches sont à commander à l'évêché. Elles peuvent être exploitées soit en groupe, soit à titre individuel.

Elles peuvent également être étudiées par les groupes déjà constitués : rosaire / END / maisons d'Évangile/CVX etc....

Le P Cottereau explique ce en quoi consiste les fiches de carême : l'axe principal en est la fraternité vers laquelle nous sommes plus précisément invités pendant le temps du carême.

Pour étayer la démarche, quatre textes sont proposés : le Baptême de Jésus (Matthieu), l'histoire de Joseph et ses frères (livre de la Genèse), la parabole du Samaritain (Luc) et Marie Madeleine voit le Seigneur (Jean).

Une fiche est dédiée au déroulement des réunions.

C'est un exercice qui n'est pas figé dans le temps. Il est possible de continuer à travailler ces fiches dans un autre temps de l'année.

Un nombre de 300 seront demandé à l'évêché. Elles seront distribuées lors de la célébration du mercredi des cendres.

### ↳ Les vendredis de carême

Françoise Fruchard propose de reconduire l'expérience des années précédentes à savoir une rencontre dans une église le vendredi de 12H30 à 14 H.

Ce temps de méditation musicale portera, cette année, sur l'œuvre de Jean Sébastien Bach « La passion selon saint Jean »

Il pourrait être suivi de la célébration de l'Eucharistie. Les églises choisies sont Rivedoux et Loix. Dates retenues : les vendredis 10, 17, 24 et 31 mars. Le P Cottureau fait connaître qu'il ne pourra pas toujours disponible.

### ↳ Soirée projection d'un film suivi d'un débat

Une nouvelle idée est émise : elle concerne la projection d'un film suivi d'un débat, dans la cinquième semaine de carême.

Cette projection pourrait avoir lieu dans l'église du Bois et être ouverte à tous.

Les problèmes d'autorisation sont à examiner.

Il est peut être prématuré d'inscrire cette action pour cette année, mais cette idée est à creuser pour l'année prochaine.

### ↳ Préparation au sacrement de réconciliation

Le planning des permanences du sacrement de réconciliation n'est pas encore établi.

Un temps de prière et de préparation à ce sacrement est prévu le mardi 28 février, veille du mercredi des cendres, à 18 H dans l'église du Bois.

Il convient de ne pas confondre avec une célébration pénitentielle, il n'y aura ni absolution individuelle, ni collective, mais une relecture de vie, fil conducteur pendant le carême.

### ↳ Temps fort du carême de l'aumônerie

Les jeunes de l'aumônerie, et plus précisément les enfants en préparation à la profession de foi, avec leurs homologues de La Rochelle sud ont préparé un jeu scénique sous la houlette de l'animatrice pastorale Marie-Christine Denis.

Il s'agit du « procès de Saint Pierre » ou le « reniement est il condamnable ? ».

Deux représentations sont prévues, l'une le dimanche 12 mars à 15 H 30 au Bois plage, l'autre le dimanche 26 mars même heure dans l'église d'Aytré.

L'accompagnement de la communauté chrétienne serait les encourager dans cette démarche, pas évidente pour des ados à notre époque

## **2 - Vivre la fraternité**

Dans la perspective « Diocèse 23 » un appel est fait pour le développement de la fraternité.

Une plaquette « Fraternités en mission » a été distribuée à la réunion des équipes pastorales et une présentation en a été faite.

C'est un travail en profondeur qui demande du temps. C'est plus que prêter attention aux autres.

Dans notre communauté, des équipes sont, peut être, déjà en place. Il est nécessaire de les identifier puis de s'interroger sur ce qui se vit dans ces groupes en lien avec la fraternité et voir s'ils ne seraient que des lieux de convivialité ?

Mais il faut aller encore plus loin en recherchant des lieux où l'Église est peu ou pas présente et y créer des équipes de Fraternité qui se manifesteraient en se réunissant pour prier ensemble, partager un temps de fraternité et de convivialité puis déterminer un temps de service concret. Pour étayer cette démarche, Mgr Georges Colomb a écrit sa première lettre pastorale intitulée : « Une âme de disciple missionnaire »

Jean-Claude Brochard mentionne que nous avons sur place de quoi réaliser des actions de solidarité. Un hébergement ( la Nouvelle Providence) et des possibilités d'accompagnement par la communauté chrétienne de personnes en situation de handicap.

Il est évident que la Nouvelle Providence n'est pas adaptée pour recevoir des personnes en situation de grand handicap. Dans ce registre, chaque année, cette structure accueille des enfants issus de l'IMP de Cognac (enfants en situation de handicap mineur).

Le P Cottureau se souvient que lors de son séjour dans l'île d'Oléron une expérience avait été faite avec les enfants du centre hélio-marin et que quelques difficultés avaient été rencontrées.

De son côté Fatima Matos, exprime le souhait que soit porter un autre regard sur le handicap et qu'il ne soit pas utiliser à des seules fins de démonstration de solidarité.

Michel Fruchard, quant à lui, rappelle que les équipes de fraternité ne doivent pas être uniquement dans l'action elles doivent être aussi dans la prière et la convivialité.

Le Père Cottureau incite à la réflexion pour la mise en place de cette action.

Des réunions d'information seront organisées en mai sur trois sites : Ars / La Flotte / Le Bois

### **3 - Points divers**

↳ Il est nécessaire de réfléchir au devenir de l'aumônerie à la maison centrale de Saint Martin. Le P JC Seguin atteindra bientôt la limite d'âge.... quid de son remplacement ?

Le P Cottureau évoque la possibilité de consacrer de son temps à ce service, ce qui ferait un retour en arrière de plusieurs décennies quand le curé de Saint Martin et son vicaire étaient aussi aumôniers du centre pénitentiaire..

Il conviendrait de réfléchir à l'introduction d'un lieu de prière consacré à la maison centrale dans l'église de Saint Martin.

↳ Les cérémonies de la première communion et de la profession de foi se tiendront respectivement :

=> le 21 mai dans l'église Sainte Catherine de La Flotte

=> le 11 juin dans l'église Saint Martin à Saint Martin

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

**Prochaine réunion** : le 2 mai 2017 - 20 H 30 - Nouvelle Providence

**Ordre du jour** : La pastorale de l'été